

Assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2025 :

Présents : Lilian Betton, Josselin Dauton, Jean Christophe Gaufres, Céline Gavazza (présence écourtée en cours de réunion), Jeanne Grulois, Xavier Herodin, Etienne Lefranc, Sven Majcherczak, Luc Nehouser, Emilie Paradis, Olivier Poutrel.

17 pouvoirs de représentation répartis ainsi :

Céline : 6 pouvoirs, Emilie : 4 pouvoirs, Sven : 2 pouvoirs, JC : 2 pouvoirs, Etienne : 1 pouvoir, Lilian : 1 pouvoir et Olivier : 1 pouvoir.

Les licences 2024/2025:

32 licenciés FFCAM

12 licenciés FFME + 20 licences découverte => 74 licences FFME au total avec les cours
2 double licence FFME et FFCAM

Pour la saison prochaine, la FFME augmente de 10€ / licence. La FFCAM va augmenter aussi le tarif de sa licence (1 à 2 €/ licence)

=> Cette augmentation sera répercutée de fait sur le tarif des personnes qui s'inscriront aux cours et des pratiquants qui prendront une licence FFME (voté à l'unanimité).

99 séances de pratique libre tenues jusqu'à ce jour: 35 lundis, 34 mercredis, 20 vendredis, 8 samedis et 2 dimanches.

Les cours :

7 personnes se sont inscrites dans le cours de Jochen avec une licence FFME : répartis en 2 sessions
60 personnes se sont inscrites en cours avec Vertico avec licence FFME

Rappel du tarif cours : 326€ tarif pour des cours adulte et 266,5€ pour des cours enfant

Vertico va augmenter le prix de ses cours : 126€ au total pour le club soit +0,50€ par heure de cours
=> Cette augmentation sera répercutée uniquement sur le tarif des cours (voté à l'unanimité)

Vertico continue à nous fournir des moniteurs BE pour les cours enfants pour la saison prochaine.

Pour la saison prochaine, Marie demande à inverser les cours des 10-13 ans (serait le mardi soir) et ado adultes (serait le mercredi soir). => quelles conséquences sur le nombre d'enfant par cours ?
Changement uniquement pour une partie des 10-13 ans ou pour tous ?

Les désistements des cours : 2 acceptées cette année sans certificat médical au début d'année. Le retour : c'est fastidieux à gérer au niveau administratif et cela ne correspond pas au règlement. Le prix de la licence est payé par le club quoi qu'il advienne.

Demande des cours d'essai : pendant le forum des associations, les enfants ont la possibilité d'essayer de grimper sur la SAE mais ce n'est pas un cours.=> Cela demande une anticipation et une organisation et cela pourrait être proposé en fin d'année de la saison prochaine. Sven propose son aide pour animer une demi journée d'initiation escalade.

Céline aimerait développer les cours mais les créneaux disponibles au mur sont rares, les moniteurs BE sont difficiles à avoir et la gestion financière est sans bénéfice pour le club
=> pas de changement pour l'année à venir.
=> Quantifier cette année le nombre de personnes /enfants qui n'ont pas été acceptés en cours par manque de place (dénombrer le potentiel).

Le changement de mail de l'association :

il y a eu un changement d'hébergeur cette année ayant pour conséquence un changement de mail
=> désormais ...@bredaroc.org

Céline dit qu'elle a des difficultés pour utiliser facilement la boite mail du club : 1 boite mail de contact pour les externes à nous contacter+ pour les responsables cours +pour la trésorerie+ pour la communication officielle + pour la gestion de verticallevard.

Sven rappelle l'objectif : dispatcher rapidement les sujets au bon endroit et donc au bon interlocuteur. Céline aimerait avoir accès à l'ensemble des mails. Sven lui confirme que cela est possible. Il peut donner des accès à ses boites facilement pour qui en fait la demande.

Verticallevard :

130 inscrits cette année à cette 11ième édition inscrite au contest isere tour édition 2025 : totale réussite, la mobilisation des bénévoles était nombreuse => heures de bénévolat à quantifier pour mettre en évidence le travail accompli. Le déséquipement du mur a été rapide et l'utilisation de la nacelle a facilité le travail. La compétition de difficulté et de vitesse a été appréciée. Le rééquipement du mur a été rapide aussi. La formation équipement a permis de monter un nombre de voie conséquent avant la compétition. Une date est déjà prévue pour la saison prochaine.

Ce que cela apporte au club : des compétiteurs sur plusieurs étapes, une visibilité du club, le renouvellement du mur, un bénéfice : 2000€ cette année(dont 500€ de subvention de la comcom et 200€ de don de la maison alpine), retours positifs, mobilisation et temps de partage au sein du club...)

=> Décision de poursuite ou d'annulation de la prochaine compétition à prendre lors de l'AG.

Le renouvellement du bureau pour la saison prochaine :

Présidence : Céline Gavazza

Trésorerie : Jeanne laisse la place à Luc Neyhouser avec le soutien de Florence Richadot

Secrétariat : place à pourvoir, à défaut Céline Gavazza

Formation : Jochen continue

Gestion des licences pratique libre : Xavier Herodin reprend le poste de Fabienne

rassemblement du pole EPI-équipement et maintenance : Etienne Lefranc et Lilian Betton

Cours : Marie Bourqui reprend la partie inscription des cours en plus de sa gestion des cours. Olivier Poutrel peut aider Marie s'il est sollicité.

Webmaster : Sven continue la gestion du site internet. Il ne souhaite plus être responsable communication. Aucune personne n'est volontaire pour reprendre ce poste. Chaque communication pourrait être assurée par le référent lui-même.

Evenement : postes à pourvoir. Sven et Emilie ne veulent pas poursuivre à cause d'une gestion trop lourde et de tensions générées dans le club. Personne n'est volontaire pour reprendre ce poste.
=> Proposition de réaliser un mail à l'ensemble du club pour essayer de trouver une personne d'ici l'AG.
=> élection du bureau voté à la majorité et effectif dès le 24/06/25.

Les responsables de séance:

Il est remonté des problèmes de compétence en assurage pour certains grimpeurs.
Quelle solution lorsque des personnes sont dangereuses ? Auparavant le module sécurité était contrôlé et validé par les initiateurs SAE et chaque nouveau grimpeur était évalué. Ce n'est plus le cas cette année.

La problématique : les grimpeurs en pratique libre sont majoritairement FFCAM actuellement donc pas de validation de ce module sécurité possible (elle existe qu'avec les licences FFME) et il n'y a pas d'initiateur FFCAM au sein du club.

=> Proposition : faire un bilan avec les responsables de salle et un moniteur FFCAM et lui demander de vérifier le niveau des grimpeurs pour la saison 2025.

=> Proposition pour la saison 2025 : Lilian aimerait être formé pour devenir initiateur FFCAM en 2025 et valider les nouveaux pour 2026.

=> Info à demander pour formation FFCAM : Bertrand SALINGUE

Rappel : ouverture des séances seulement si un responsable de séance est présent tout au long de la séance (question de sécurité).

Le budget :

Céline précise qu'une aide du département pour la saison prochaine est à demander. Budget prévisionnel à faire ; l'achat de corde serait à budgétiser.

Présentation du budget 2024/2025 par Jeanne

=> le vote du budget est différé à la prochaine AG.

Autre sujet :

Proposition d'Etienne : organiser un événement festif et inviter des enfants et des parents à cette occasion. Ce rassemblement pourrait être regroupé avec l'AG afin d'avoir davantage de participants. Le format de l'événement sera à réfléchir car Emilie rappelle que 2 fêtes (Halloween et Carnaval) ont été réalisées cette année mais qu'aucun enfant du club en cours n'y a participé.

Question de Céline : la fin de l'exercice comptable est en septembre, Céline demande qu'il n'y ait qu'une seule date d'AG plutôt en juin.

=> 1 seule AG en juin pour les années suivantes (voté à l'unanimité). Et d'autres réunions du bureau annexes pourront être organisées. L'AG 2025 sera maintenue cette année.

Points non abordés : le retour sur le weekend en falaise en mai, l'équipement des voies.